



Vue du sentier côtier : borne cadastrale délimitant l'emprise militaire (état en 2005)

IVR53_20052903957NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation